DÉPARTEMENT
Haute-Garonne

ARRONDISSEMENT
TOULOUSE

COMMUNE
SAINT-GENIÈS BELLEVUE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
2026-23

de la commune de SAINT-GENIÈS BELLEVUE

L'an deux mille vingt-six, le 27 avril à 19 heures et 00 minute, le conseil municipal de la commune de SAINT-GENIÈS BELLEVUE s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sur convocation régulière du 9 avril 2026, sous la présidence de Monsieur de LASSUS SAINT-GENIES Charles, Maire.

Etaient présents : M ARRATIBEL Estéban, M. ARTIGUE Pierre, Mme BARBARANT Sabine, Mme CAREL Nathalie, Mme CASTAING Fanny, M. CERLES Clément, M. DARRIGRAND Jean-Baptiste, M. de LASSUS SAINT-GENIES Charles, M. de LASSUS SAINT-GENIES Geoffroy, Mme DESTAIN Marianne, M. FAITFEU Fréderic, Mme LEROY Virginie, Mme MARCHAL Agnès, M. OTAL Patrick, Mme PAJOT Elodie, Mme PERTUISET Sophie, M. PIN-BELLOC Thierry, M. TANCHAUD Christophe, Mme TOMAS Christiane.

M. ARTIGUE Pierre a été désigné secrétaire de séance.

OBJET : Adoption du budget primitif communal 2026

Monsieur le Maire présente à l'assemblée le budget primitif 2026 dont les dépenses et les recettes, en section de fonctionnement et d'investissement s'équilibrent de la façon suivante :

- La **section de fonctionnement** s'équilibre pour un montant de : 2 711 001,54 €
- La **section d'investissement** s'équilibre pour un montant de : 4 351 393,23 €

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.
Pour extrait conforme

Le Maire,
Charles de LASSUS SAINT-GENIES

MAIRIE de ST-GENIÈS BELLEVUE 31180

Membres en exercice	19
Membres présents	19
Suffrages exprimés	16
Pour	16
Contre	00
Abstention	03



DEC 31
08:06:30
2020